1. BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2025
cerfa
N° 15949 * 06
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise DM - SIREN : 352677165

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12 — Néant ☐

							Exercice N clos le 31/12/2024	N-1	
				Brut		Amortissements, provisions	Net	Net	
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)	AA	0			0	0	
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	0	AC	0	0		
		Frais de développement	CX	0	CQ	0	0		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 728	AG	4 728	0	250	
		Fonds commercial (1)	AH	0	AI	0	0		
		autres immos incorporelles	AJ	0	AK	0	0		
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL	0	AM	0	0		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	0	AO	0	0		
		Constructions	AP	90 241	AQ	84 468	5 773	12 792	
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	584 305	AS	464 502	119 803	127 434	
		Autres immos corporelles	AT	221 044	AU	169 967	51 077	62 183	
		Immos en cours	AV	0	AW	0	0		
		Avances et acomptes	AX	0	AY	0	0		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations evaluées selon méthode équivalence	CS	0	CT	0	0		
		Autres participations	CU	0	CV	0	0		
		Créances rattachées à participations	BB	0	BC	0	0		
		Autres titres immobilisés	BD	0	BE	0	0		
		Prêts	BF	200	BG	0	200	1 400	
		Autres immobilisations financières	BH	3 265	BI	0	3 265	3 265	
		Total (II)	BJ	903 783	BK	723 666	180 118	207 323	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	291 393	BM	0	291 393	231 909	
		En cours de production de biens	BN	0	BO	0	0		
		En cours de production de services	BP	0	BQ	0	0		
		Produits intermédiaires et finis	BR	0	BS	0	0		
		Marchandises	BT	0	BU	0	0		
		Avances et acomptes sur commandes	BV	0	BW	0	0		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	236 849	BY	21 936	214 912	263 976	
		Autres créances (3)	BZ	280 347	CA	0	280 347	111 253	
		Capital souscrit appelé, non versé	CB	0	CC	0	0		
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres: 0)	CD	0	CE	0	0		
		Disponibilités	CF	39 132	CG	0	39 132	34 931	
COMPTES DE RÉGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)	CH	4 556	CI	0	4 556	2 930	
		Total (III)	CJ	852 277	CK	21 936	830 340	644 998	
		Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)	CW	0			0	0	
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM	0			0	0	
		Ecarts de conversion actif (VI)	CN	0			0	0	
		Total général (I à VI)	CO	1 756 060	1A	745 602	1 010 458	852 321	

(1) Droit au bail	0	(2) à moins d'un an	CP	3 265	(3) à + d'1 an CR 0
Clause de réserve de propriété - immob.	0		stocks	0	créances 0

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : DM - SIREN : 352677165						Néant ☐
				Exercice N		Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé : 91 470)		DA	91 470		91 470
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	0		0
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence EK 0)		DC	0		0
	Réserve légale (3)		DD	9 147		9 147
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	0		0
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours) B1 0)		DF	0		0
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants) EJ 0)		DG	440 194		440 194
	Report à nouveau		DH	0		0
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	92 065		28 483
	Subventions d'investissement		DJ	0		0
	Provisions réglementées		DK	0		0
	TOTAL (I)		DL	632 876		569 294
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	0		0
	Avances conditionnées		DN	0		0
	TOTAL (II)		DO	0		0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	0		14 000
	Provisions pour charges		DQ	0		0
	TOTAL (III)		DR	0		14 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	0		0
	Autres emprunts obligataires		DT	0		0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	0		0
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs) EI 0)		DV	-58		0
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	0		0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	220 008		118 005
	Dettes fiscales et sociales		DY	155 524		147 641
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	0		0
	Autres dettes		EA	2 109		3 382
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	0		0
	TOTAL (IV)		EC	377 582		269 027
	Ecarts de conversion passif **TOTAL (V)**		ED	0		0
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 010 458		852 321
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	0		
(2) dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	0		
(2) dont	- Écart de réévaluation libre		1D	0		
(2) dont	- Réserve de réévaluation (1976)		1E	0		
(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EF	0		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	377 582		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	0		

Annexes

Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2023** à **31/12/2023**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **1 010 457,64 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **92 064,65 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.
Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.
Cas des disponibilités en devise :
Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Subventions

Inscription proratisée :
La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Autres immobilisations incorporelles	4 728			4 728
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	90 241			90 241
Installations techniques, matériel e...	570 405	13 900		584 305
Autres immobilisations corporelles	221 044			221 044
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts	4 665		1 200	3 465
Autres immobilisations financières				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Fonds commercial				
Autres	4 478	250		4 728
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	77 449	7 019		84 468
Installations techniques, matériel e...	442 972	21 531		464 502
Autres	158 862	11 105		169 967
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des partici...				
Prêts	200	200		
Autres immo. financières	3 265	3 265		
Clients douteux	22 931	22 931		
Autres créances clients	213 918	213 918		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. soci...	207	207		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	32 116	32 116		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	233 765	233 765		
Débiteurs divers	14 258	14 258		
Charges constatées d'avance	4 556	4 556		
TOTAL	**525 216**	**525 216**		
Prêts accordés en cours d'exercice	2 800			
Rembours. obtenus en cours d'exe...	2 600			
Prêts et avances consentis aux as...				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	4 556	
TOTAL	**4 556**	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	6 000	15
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	6 000	15

Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	91 470				91 470
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	9 147				9 147
Autres réserves	440 194				440 194
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice	28 483	92 065		-28 483	92 065
TOTAL	**569 294**	**92 065**		**-28 483**	**632 876**

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissem...				
Emprunts et dettes financières div...	-58	-58		
Fournisseurs et comptes rattachés	220 008	220 008		
Personnel et comptes rattachés	35 430	35 430		
Sécurité Sociale et autres org. soci...	42 955	42 955		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	19 993	19 993		
TVA	53 088	53 088		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 057	4 057		
Dettes sur immobilisations et com...				
Groupe et associés				
Autres dettes	2 109	2 109		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**377 582**	**377 582**		
Emprunts souscrits en cours d'exe...				
Emprunts remboursés en cours d'e...	58			
Montant des emprunts et dettes c...				

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parve...	7 620	
Personnel - Dettes provisionnées ...	35 430	
Organismes sociaux - Charges so...	10 557	
État - Charges à payer	3 519	
TOTAL	**57 125**	

Produits et charges exceptionnels

Rubriques	Montant	Commentaire
Transferts de charges d'exploitation	126 244	Remboursement assurance

Transactions non conclues aux conditions normales de marché

Opérations réalisées avec les principaux actionnaires

Désignation du tiers	Nature de la relation avec le tiers	Montant des transactions réalisées au cours de l'exercice	Autres informations
BP2CEM	PRESTATION DE CONSEIL	106 500	

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
Cadres			
Non-cadres	9	9	18
Employés			

Liasse fiscale

DM DORURE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 91 470 €
SIEGE SOCIAL : ZAC DU BACONNET
69700 MONTAGNY

RCS LYON N° 352 677 165

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Et le trente juin,
A 10 heures 30,

La société BP2CEM représentée par Monsieur Eric BRUN agissant en qualité d'associée unique de la société DM DORURE, a procédé à l'examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

L'associée unique est en possession des documents suivants :

- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Le rapport de gestion du Président,
- Le texte des décisions proposées.

L'associée unique a pris les décisions suivantes relatives à :

- Examen du rapport de gestion du Président,
- Approbation des comptes annuels et quitus au Président et au Directeur général,
- Affectation du résultat,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités.

PREMIÈRE DECISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'associée unique donne au Président et au Directeur général quitus entier et sans réserves de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

EB

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique prend acte de ce que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible fiscalement au regard de l'article 39-4 du code général des impôts.

TROISIÈME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la Présidence et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 92 065 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

- à l'associée unique à titre de dividendes pour un montant de 60 000 €
- et le solde au poste Autres réserves. soit 32065

Ainsi, chaque action recevra un dividende de _____ €, non éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158,3-2° et 4° du C.G.I.

Les dividendes seront mis en distribution à compter de ce jour.

Comme l'y oblige la législation en vigueur, la société retiendra, sur le montant du dividende versé aux personnes physiques, le montant des prélèvements sociaux et du prélèvement forfaitaire unique défini par les nouvelles dispositions de l'article 117 quater du code général des impôts. Toutefois, ces personnes peuvent demander à en être dispensées si elles réunissent les conditions fixées par ledit article et le nouvel article 242 quater du code général des impôts. Le prélèvement forfaitaire unique s'applique de plein droit, toutefois le contribuable a la possibilité d'opter pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

QUATRIÈME DECISION

Conformément aux dispositions légales, l'associée unique prend acte que les distributions de dividendes et autres revenus distribués au titre des derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	**Revenus éligibles à l'abattement de 40%**		**Revenus non éligibles à l'abattement de 40%**
	Dividendes	**Autres revenus distribués**	
31/12/2022	50 000 €	0 €	50 000 €
31/12/2023	28 483 €	0 €	28 483 €

EB

CINQUIÈME DECISION

L'associée unique, prend acte des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce intervenues ou renouvelées au cours de l'exercice écoulé.

Ces conventions seront mentionnées au registre des décisions de l'associée unique, en annexe du procès-verbal.

SIXIÈME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique.

BP2CEM
Monsieur Eric BRUN